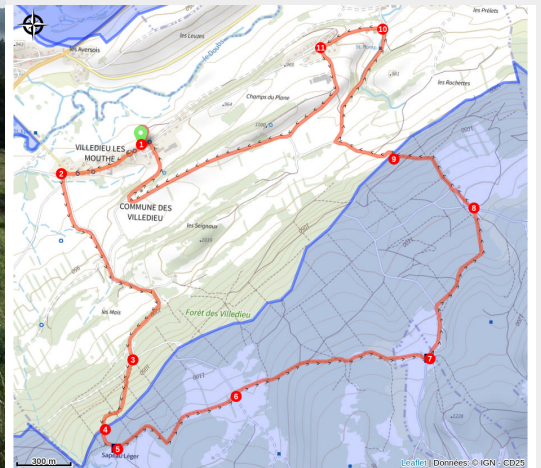


Les Chalets - N°98

Haut Doubs



Villedieu lès Rochejean (Maurel - CCLMHD)



Un itinéraire rythmé par les montées forestières, les chemins en balcon et les grands espaces des pâturages d'altitude.

Le circuit des Chalets prend rapidement de la hauteur au-dessus de Villedieu-les-Mouthe. La première partie donne le ton avec une montée soutenue sur une route d'alpage, puis sur chemin forestier, à travers la forêt des Villedieu. Un effort récompensé à l'approche de Sapeau Léger, où le paysage s'ouvre progressivement.

Place ensuite à une portion particulièrement agréable, à flanc de coteau, où le VTT alterne passages boisés et traversées de pâtures. Le relief s'adoucit et les fameux chalets d'alpage ponctuent le parcours, au cœur de ces terres

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h

Longueur : 10.0 km

Dénivelé positif : 320 m

Difficulté : Facile

Échelle de cotation :

Type de voie : Majorité de pistes stabilisées et voies goudronnées

Technique : Pas de technique particulière

Type : Boucle

Thèmes : Pastoralisme et agriculture

d'estive où les Montbéliardes profitent des beaux jours.

À la Vanaude, changement de rythme : le parcours bascule dans une descente ludique sur sentier avant de poursuivre sur une longue portion roulante en direction de Villedieu-les-Rochejean. Quelques derniers coups de pédale permettent ensuite de reprendre de la hauteur pour profiter de beaux points de vue sur les paysages du Haut-Doubs. Une ultime traversée en balcon vous ramène tranquillement vers Villedieu-les-Mouthe et clôt cette belle escapade entre forêts et alpages.

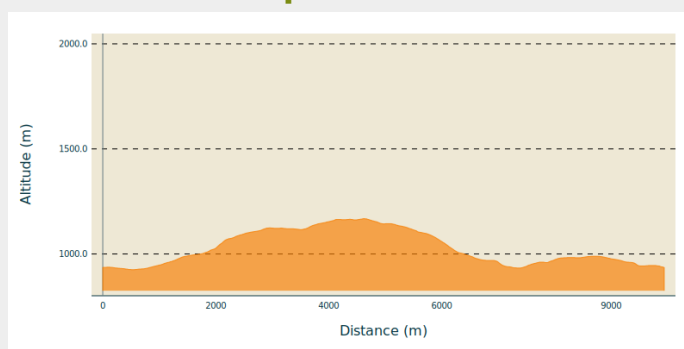
Itinéraire

Départ : Place de la mairie, Villedieu les Mouthe

Balisage : ➡ VTT

Communes : 1. Les Villedieu
2. Rochejean

Profil altimétrique



Vous commencez par traverser le paisible village de Villedieu-les-Mouthe. À sa sortie, cap sur le massif frontalier, avec une pente qui se redresse rapidement et annonce la couleur. Vous passez à proximité du chalet de Beurre, premier d'une série de chalets d'alpage qui vont ponctuer votre progression.

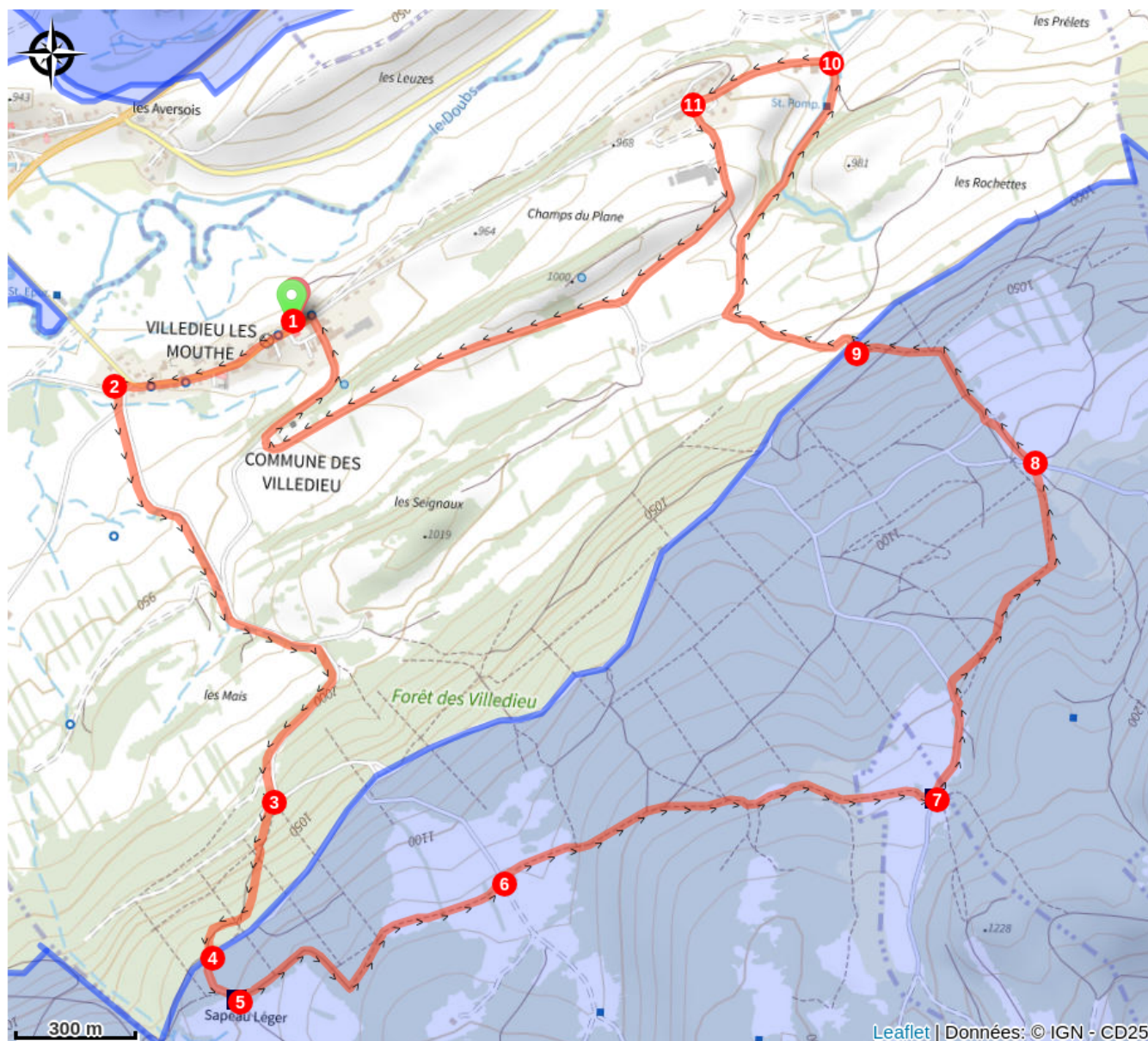
La route d'estive s'enfonce ensuite dans la forêt avant de laisser place à un sentier plus exigeant, attaquant franchement la pente et coupant une épingle pour rejoindre Sapeau Léger et son chalet. Le gros des difficultés est alors derrière vous.

Place à une agréable traversée en balcon, alternant bois et pâtures, avec de belles ouvertures sur les paysages environnants. Vous reliez ainsi les chalets de Grange Bousson puis de la Vanaude, avant d'amorcer la redescente.

Elle débute sur un sentier ludique, puis se poursuit sur une route forestière aux forts pourcentages : attention à ne pas trop se laisser emporter par la vitesse ! Au détour d'un grand virage, le paysage s'ouvre soudainement sur le Val de Mouthe et les villages des Villedieu.

Après un court passage dans une ambiance plus encaissée, vous traversez Villedieu-les-Rochejean. Une dernière petite remontée permet alors de prendre suffisamment de hauteur pour admirer, face à vous, le massif que vous venez de parcourir. Il ne reste plus qu'à dérouler sur une agréable route d'estive en balcon, qui vous ramène tranquillement au point de départ.

Sur votre route...



Sapeau Léger (A)

La Vannod (B)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

L'hiver, en présence de neige, une partie de l'itinéraire se trouve sur les pistes de ski alpin sur lesquelles la pratique du VTT est interdite.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Pontarlier, prendre la N57 en direction de la Suisse puis, à la sortie de la ville, prendre la D437 à droite en direction de Mouthe par les 2 lacs. Continuer sur cette route pendant 25 km. À Gellin, prendre à gauche en direction de Villedieu-Mouthe pour rejoindre la Mairie au centre du Village.

Parking conseillé

Place de la Mairie

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Veillez à respecter la quiétude du lieu, la signalétique en place et à rester sur les sentiers balisés. Attention, le site peut faire l'objet d'une réglementation particulière.

Les Îles Amont

Période de sensibilité :

Contact : Conservatoire d'espaces naturels Franche-Comté
Maison de l'environnement
4 Chemin du Fort de Bregille
25000 Besançon
03.81.53.04.10
contact@cen-franchecomte.org
<https://cen-franchecomte.org/>

Massif du Mont d'Or, du Noirmont et du Risol

Période de sensibilité :

Site Natura 2000

Lieux de renseignement

Office de tourisme du Pays du Haut-Doubs - Mouthe

3bis Rue de la Varée, 25240 Mouthe

valdemouthe@destination-hautdoubs.com

Tel : +33 (0)3 81 69 22 78

<https://www.destination-haut-doubs.com>



Sur votre route...



Sapeau Léger (A)

En 1401, au lieu-dit « En Sappeal » en limite de Mouthe, un pré bois est vendu 4 francs-or et un cens (location fixe), plus deux livres de cire payable à la saint Martin. La vente est faite par Jean de Chalon-Arlay à Perrin Moréal habitant de la Villedieu. En 1437, Louis de Chalon autorise cette même famille à construire un four vers sa maison.

C'est ce même cens, en 1517, que Claude Perrin et ses frères reconnaissent devoir au prince d'Orange pour « certains héritages au Sappeal ».

En 1897, François Royet vend Sapeau Léger, qui appartient à sa femme, Esther Cousin, pour restaurer et surélever sa maison de Villedieu-les-Mouthe.

Elle existe toujours.

La famille Guy de Sarrageois fera l'acquisition de Sapeau Léger. Il y avait trois logements à Sapeau Léger, deux devant identiques, l'un d'eux est aujourd'hui écroulé. L'autre, dans lequel le berger, y logeait et un sur le côté où la famille Cousin habitait.

La commune de Villedieu achètera Sapeau Léger en 1920, pour la somme de 31.000 frs, plus 4.890 frs de frais. La commune fera agrandir une partie du bâtiment vers 1952, elle avait obtenu une aide de la région.

Crédit : Mairie des Villedieu



La Vannod (B)

Cette ferme porte le nom de la personne qui l'a fait construire.

Elle s'appelle la Vannod, certains la nomment la Vannode, on ne sait pas d'où cela vient, mais son vrai nom est bien la Vannod.

Bollé, un marchand de vin de Labergement-sainte-Marie en était le propriétaire, il l'a vendue pour couvrir ses dettes.

Aujourd'hui, elle appartient à la commune de Remoray-Boujeons.

Crédit : Mairie de Villedieu